

Département  
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES

-----

Conseillers de la  
Communauté en exercice :  
44  
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la  
porte de la Maison de  
la Communauté  
Le 17 septembre 2020  
Convocation faite  
Le 03 septembre 2020

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019

-----

**EXTRAIT**  
du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse

-----

**Séance du 09 septembre 2020**

-----

L'an deux mil vingt, et le mercredi neuf septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente d'AUBRIVES, en session ordinaire de 2020, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Éric GUERINY, Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M<sup>me</sup> Lisbeth DE BARROS, M. Jacky DEVIN, M<sup>me</sup> Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Robert ITUCCI (pouvoir à M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT), M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (pouvoir à M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX), M. Julien VERGÉ, M<sup>mes</sup> Amélia MOUSSAOUI, Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**OBJET :**

**2020-09-201 Bis : annule et remplace la délibération n° 2020-09-201 :**  
**Retour sur la délibération n° 2020-06-102 :**  
**ARDEN'ELEC : demande de cession en Crédit-Bail**  
**Immobilier d'un bâtiment rue Albert Galliot à**  
**Vireux-Molhain**

Considérant le départ de la SARL Menuiserie de la Pointe, l'entreprise ARDEN'ELEC, représentée par son gérant M. Christian GILLES, a fait part à la Communauté de son intérêt pour notre bâtiment artisanal de Vireux-Molhain situé rue Albert Galliot et de son souhait de l'acquérir en vue d'y installer son activité et d'y transférer son siège social,

Considérant, la demande de M. GILLES pour l'acquisition via un Crédit-Bail Immobilier de 15 ans, dont les conditions ont été fixées dans un protocole d'accord signé par ARDEN'ELEC le 8 juin 2020,

Considérant la délibération n° 2020-06-102 du 24 juin 2020, concernant la demande de cession en Crédit-Bail Immobilier d'un bâtiment rue Albert Galliot à Vireux-Molhain,

Vu l'estimation des domaines du 10 juillet 2020, fixant la valeur vénale de cet ensemble immobilier à 75 000 €, avec une marge d'appréciation de 10%,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **accepte** la cession du bâtiment artisanal situé rue Albert Galliot à Vireux-Molhain à l'entreprise ARDEN'ELEC, dans le cadre d'un crédit-bail, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- montant du CBI : 75 000 €
- durée : 15 ans
- frais de dossier : 0 €
- taux d'intérêt : 1%
- échéance de 10% à la signature, soit 7 500 € HT
- 180 échéances de 403,98 € HT

\* **donne délégation** au Président pour rédiger et signer tout document afférent à cette décision.

Pour extrait conforme  
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a horizontal line across the middle.